

BOURSE AU MERITE

Informations relatives aux données personnelles

Les mentions ci-dessous vous livrent l'information relative à vos données personnelles collectées et traitées pour le traitement « bourse au mérite » de la Région des Pays de la Loire.

Le traitement de données personnelles concerne les comptes jeunes permettant de déposer une demande.

Responsable du traitement

Région Pays de la Loire, représentée par :

Madame la Présidente - Conseil régional des Pays de la Loire, 1 rue de la Loire - 44 966 Nantes Cedex 9

Tel : 02.28.20.50.00.

Ou par mail à e.pass.jeunes@paysdelaloire.fr

Objet du traitement de données

Finalité

Le traitement a pour finalité principale la gestion du dispositif bourse au mérite de la Région Pays de la Loire.

Dans le détail, le traitement de vos données permet à la Région Pays de la Loire:

- de gérer l'attribution de la bourse au mérite : demande en ligne, instruction et validation de la demande, versement
- d'assister les utilisateurs dans la création de comptes, gestion de profils et mot de passe, et autres événements associés à leurs comptes,
- de piloter l'activité et d'effectuer des statistiques anonymes sur l'utilisation des services de la bourse au mérite

La Région pourra également communiquer aux adresses mails renseignées des bénéficiaires, des informations liées aux dispositifs régionaux (événements, actualités, questionnaires, etc.)

La Région, en sa qualité de responsable de traitement, s'engage à utiliser les données à caractère personnel qu'à ces seules fins.

Base légale

Le traitement de données des personnes concernées par le dispositif bourse au mérite est établi avec leur **consentement** (Article 6.1.a du règlement général sur la protection des données – RGPD) pour les finalités précisées, pour l'exercice d'une mission de service public dont est investi le responsable de traitement.

Le retrait du consentement au traitement de vos données personnelles bloque la possibilité de bénéficier des services du dispositif bourse au mérite.

Vous pouvez par contre retirer à tout moment votre consentement à la communication d'informations complémentaires sur les dispositifs régionaux, sans préjudice du bénéfice des prestations et services de la bourse au mérite.

Données traitées

Catégorie de données traitées pour les comptes jeunes

- Données d'identification : genre, nom, prénom, date de naissance
- Données relatives au statut : boursier ou non boursier
- Données relatives à la domiciliation des jeunes : adresse, identification de l'hébergeur (si le justificatif de domicile n'est pas au nom du jeune bénéficiaire).
- Données nécessaires pour le paiement : IBAN et nom/prénom du titulaire du compte
- Les pièces justificatives à joindre : carte d'identité, relevé de notes, attestation de bourses, justificatif de domicile si le jeune a eu son bac dans une région limitrophe, rib

Sources des données traitées

Les données sont issues de la communication volontaire des utilisateurs qui renseignent les formulaires en ligne et transmettent les pièces justificatives requises à la Région, complètent les informations « mon profil » de leurs comptes.

Caractère obligatoire du recueil des données

Le formulaire prévoit le recueil des données qui sont nécessaires (repérées par un astérisque*), à la gestion du dispositif bourse au mérite. Ces données « obligatoires » sont nécessaires aux fins de fourniture de services, et le paiement de la prestation.

Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée (pas de profilage).

Personnes concernées

- Les personnes physiques bénéficiaires du dispositif Bourse au mérite : i) lycéens boursiers ou non, ayant obtenu leur bac avec mention très bien, dans un lycée, en Pays de la Loire ; ii) lycéens boursiers ou non, ayant obtenu leur bac avec mention très bien, dans un lycée d'une région limitrophe et domiciliés en Pays de la Loire.

Destinataires des données

Catégorie de destinataires

Dans les limites de leurs besoins d'en connaître, sont destinataires de tout ou partie de vos données collectées :

- Les agents habilités de la Région des Pays de la Loire, en charge de la gestion technique, administrative et financière de la bourse au mérite ;
- Les personnels du sous-traitant de la Région (groupe UP) en charge de la gestion technique, de l'hébergement des données, de l'instruction des dossiers et de l'assistance aux utilisateurs (assistance téléphonique et en ligne via le formulaire de contact) ;
- Les services de la paierie régionale ;
- Les personnels la Direction de la communication de la Région des Pays de la Loire et ceux des sous-traitants en charge des opérations de communication (données de contact uniquement) ;

Transfert hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Sécurité des données

En tant que responsable de traitement, la Région s'engage à mettre en œuvre les moyens techniques et organisationnels appropriés pour garantir de façon permanente un niveau de protection adapté contre les risques d'atteinte à la vie privée des personnes, dont les risques d'altération, destruction, d'utilisation illicite, divulgation ou accès non autorisé de leurs données personnelles.

Les données sont stockées sur des serveurs hébergement exclusivement situés en France. La Région s'engage à ne pas transférer vos données à des hébergeurs dans un pays tiers.

Durée de conservation des données

La durée de conservation des données personnelles est liée à la réalisation des finalités précitées.

Les données personnelles des bénéficiaires de la bourse au mérite, sont conservées 1 an après la date de fin de validité par nécessité de gestion, avec une marge supplémentaire de 3 ans pour prendre en compte les nécessités de contrôle a posteriori des dépenses de la Région.

A l'issue de cette durée totale de conservation, les données personnelles des bénéficiaires seront supprimées, ou anonymisées.

Avec leur accord explicite, leurs adresses mails des bénéficiaires pourront être conservées, au-delà de la durée initiale de conservation, pour les informer des dispositifs d'aides de la Région auxquels les jeunes pourraient être éligibles.

Vos Droits sur les données vous concernant

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier, les faire effacer ou vous opposer au traitement dans les cas prévus par la réglementation en vigueur. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données et à la portabilité de vos données (cf. cnil.fr, pour plus d'informations sur vos droits).

Exercer vos droits (Coordonnées de la déléguée à la protection des données)

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données de la Région :

- Par voie électronique : donneespersonnelles@paysdelaloire.fr
- Par courrier postal à : Région Pays de la Loire - Déléguée à la Protection des Données - 1 rue de la Loire - 44 966 Nantes Cedex 9.

Réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté, 3 place Fontenoy - TSA 80715 – 75334 Paris cedex 07 -Tel 01.53.22.2.22. - www.cnil.fr)